









A retenir

OÏDIUM	Les conditions météorologiques sont toujours très favorables à l'activité du champignon. Soyez très vigilants pendant la phase de sensibilité.
BLACK-ROT	La phase de sensibilité est en cours. Soyez vigilants car des contaminations sur grappes peuvent survenir à partir de quelques mm de pluie, notamment en présence de symptômes sur feuilles.
MILDIOU	Restez vigilants en cas de dégradation orageuse.
VERS DE LA GRAPPE	Début du vol de G2.
FLAVESCENCE DOREE	T1 : Du 27 juin au 7 juillet T2 en conventionnel à réaliser 15j après le T1 T2 en AB à réaliser 10j après le T1

METEO

• Prévisions du 10 au 15 juillet 2019

	Mer 10	Jeu 11	Ven 12	Sam 13	Dim 14	Lun 15
Températures	12-30	12-30	16-27	15-26	15-28	16-29
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Marcillac : Le stade majoritaire est « Grain de pois »

Estaing : Le stade majoritaire est « Fin nouaison » - « Grain de pois ».

Millau : « Grain de pois »

Entraygues : « Grain de pois »

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicolor cave de
Valady



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• **Éléments de biologie** (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles. Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».



Faciès Rot brun – Photo CA81

• **Situation au vignoble :**

Marcillac : Pas de nouveaux symptômes observés.

Estaing : Pas de nouveaux symptômes observés.

Entraygues et Millau : Pas de symptôme

• **Données de la modélisation** (*Potentiel système et Milvit IFV*)

× **Potentiel Système :** J = 8 juillet 2019

Situation de J-7 à J :

Mis à part sur le secteur de Compeyre où une dizaine de mm ont été relevés, quasiment aucune pluie n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Cela permet à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa baisse sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac et Valady. Sur le secteur de Compeyre, elle poursuit sa hausse. Elle reste faible sur la majorité des secteurs sauf Compeyre où elle est restée forte.

Sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac et Valady, en l'absence de pluie (ou quasi absence), aucune contamination de masse n'a pu être modélisée.

Sur le secteur de Compeyre, des contaminations de masse sont modélisées lors des pluies des 3 et 6 juillet.

Simulation de J à J+10 :

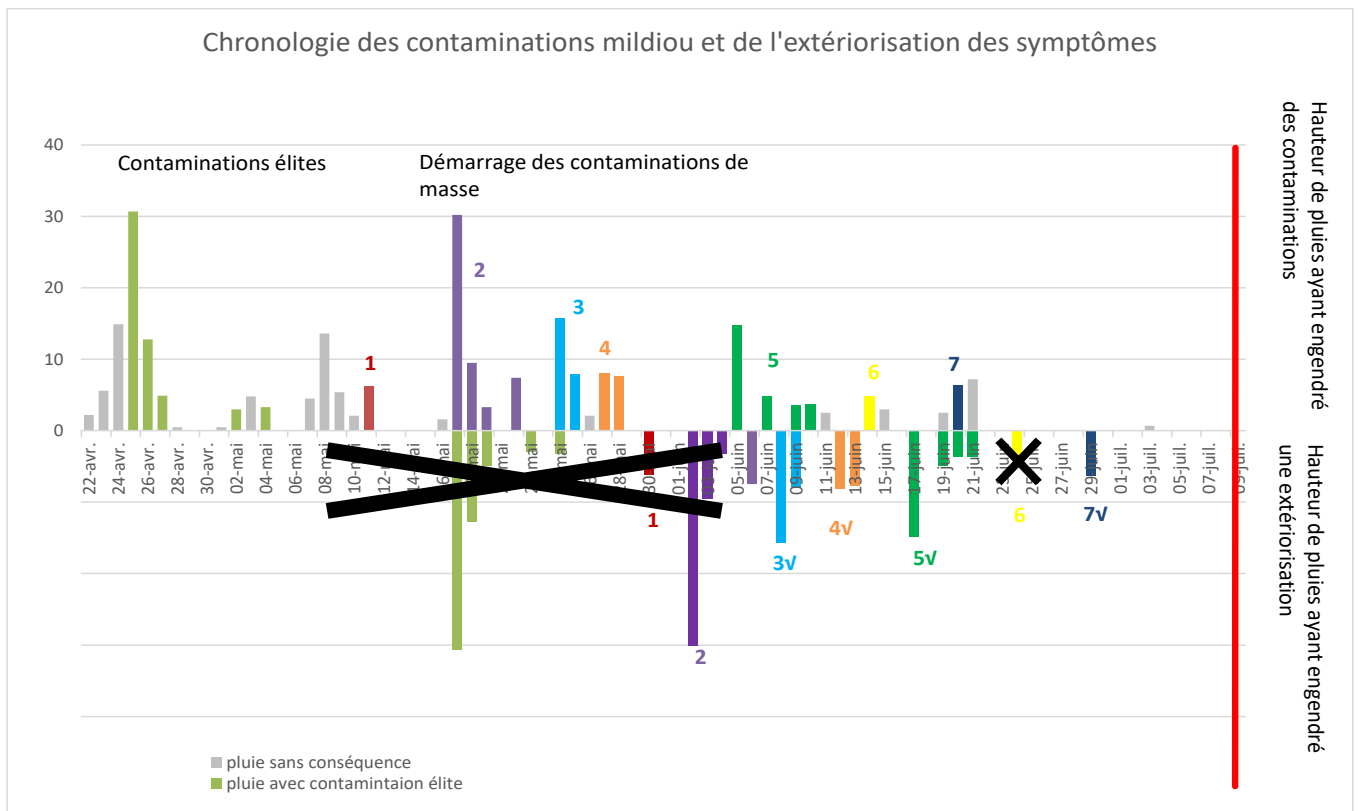
A cause du passage orageux, les cumuls de pluie annoncés sont variables. Néanmoins, la pression devrait rester faible sur les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac et Valady et forte sur le secteur de Compeyre.

De fait, sur le secteur de Compeyre, les cumuls nécessaires à la modélisation de contamination de masse passent à 3mm.

Alors que sur les autres secteurs, les cumuls restent élevés avec 30mm cumulés ou 25mm en une fois.

Sur le secteur de Compeyre, les taches issues des contaminations des 3 et 6 juillet devraient être visibles entre les 9 et 11 juillet. Ailleurs, aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre.

× **Milvit**: aucune contamination n'est modélisée.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département de l'Aveyron (Marcillac) et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

Évaluation du risque : en situations saines, aucune contamination de masse n'est en cours d'incubation, hormis sur le secteur de Compeyre. Seuls des repiquages peuvent avoir eu lieu sur parcelles avec des symptômes lors des épisodes de rosées matinales.

Excepté sur Compeyre, le cumul de pluie nécessaire pour déclencher une nouvelle contamination de masse est de 25mm. Attention au risque orageux.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

• Situation au vignoble

Sur tous les secteurs, pas de nouveaux symptômes signalés.

Évaluation du risque : Les grappes sont toujours en phase sensible. Restez vigilants, en cas de pluies de plus de 3 mm et de durée de mouillage suffisant. Des contaminations sur grappes sont possibles; notamment en présence de symptômes sur feuilles.

OÏDIUM *(Uncinula necator)*

• Situation au vignoble

Hors témoins non traités, aucune progression significative de l'oïdium n'est signalée.

Évaluation du risque : La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières est en cours. Ils sont à rechercher au cœur de la végétation car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

Il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe d'autant que les conditions climatiques actuelles sont favorables à ce champignon.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la [Liste des produits de bio-contrôle](#)

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Quelques adultes et quelques larves sont signalés. Mais le niveau des populations reste loin du seuil de risque car les larves sont diluées dans la végétation.

Évaluation du risque : La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Seuil indicatif de risque (été) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble : Début du vol de G2 sur la zone Marcillac.

• Modélisation *(LOB IFV)*

Tout début du vol de G2.

Évaluation du risque : Les glomérules ont été dénombrés sur le réseau de parcelles de la cave : 10 à 30% de grappes avec au moins un glomérule.

La surveillance se porte maintenant sur la G2. Relevez les pièges et observez les pontes.

Seuil indicatif de risque : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

10 glomérules pour 100 inflorescences (en confusion sexuelle)

FLAVESCENCE DOREE

• Situation au vignoble

Évaluation du risque : Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 27 juin au 7 juillet
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien vers la liste de communes](#)

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979>

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

AUTRES OBSERVATIONS

Divers insectes et acariens ont été observés comme des **forficules**, des **chrysope**s, des **typhlodromes** et des **syrphes**.

Ils reflètent la biodiversité présente dans les vignes et ne sont pas préjudiciables pour la vigne. Il s'agit même d'auxiliaires.



De gauche à droite : forficule - Photo Les Vignerons du Vallon, œufs de chrysope - Photo CA81, typhlodrome - Photos IFV, syrph - Photo Les Vignerons du Vallon

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mercredi 17 juillet 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.